1

DES FABLES, MAIS PAS CELLES QU'ON CROIT

Enquête de voisinage

À Château-Thierry, en Champagne, il existait autrefois une petite place appelée « carrefour du Beau-Richard ». Tout ce que la ville comptait de commères et de bavards s'y retrouvait les jours de marché pour échanger les derniers potins et racontars. En cette année 1633, si vous cherchiez des renseignements sur les La Fontaine, il vous suffisait d'aller faire un tour du côté du carrefour.

Nul n'ignorait ici la réussite de cette vieille famille de Château-Thierry. On avait suivi avec attention l'ascension obstinée sur cinq générations de la lignée de marchands drapiers qui, par sauts de puce, à force d'économies et d'investissements dans les fermes alentour, avaient gravi un à un les échelons

de la société. On ne pouvait qu'admirer le coup de maître du dernier La Fontaine, Charles, qui avait déniché il y a quelques années une épouse en or. Françoise Pidoux était veuve, déjà mère d'une petite fille, et comptait douze ans de plus que son mari… mais Charles l'avait épousée sans regimber. Elle lui apportait trente mille livres de dot ! De quoi abandonner sans trop de regrets le métier de marchand drapier.

Sitôt marié, ça n'avait pas traîné. Charles avait acheté la plus belle maison du pays ainsi que la charge de Maître des Eaux et Forêts. Notez les majuscules. Cet emploi vendu fort cher par l'État, qui consiste à surveiller les bois et les forêts, les rivières et les étangs de Château-Thierry, rapportait peu d'argent mais beaucoup de considération. Après quelques années, Charles de La Fontaine pouvait espérer un titre de noblesse. Et s'il ne parvenait pas à ses fins, le titre de gentilhomme serait pour l'un de ses fils, soyez-en certain. La relève était assurée, Charles et Françoise avaient deux beaux garçons, Jean et son petit frère, Claude.

C'est bien sûr l'aîné qui nous intéresse ici. En 1633, Jean a douze ans et tout pour vivre une

enfance heureuse dans un environnement privilégié. Seule ombre à ce tableau radieux : l'obligation, chaque matin, de se rendre au collège de la ville. Pour tous les écoliers, c'est une corvée ; pour Jean, s'arracher au sommeil est une véritable souffrance. Jamais il n'aimera se lever tôt. Les bavards du Beau-Richard* le voient arriver de loin. Ils le reconnaissent sans peine à sa mine engourdie, son pas traînant et son écritoire en bandoulière qui lui bat les flancs comme pour l'encourager à avancer. Ils ne peuvent s'empêcher de le houspiller. À ce train de tortue, il n'est pas près d'arriver… Qu'il s'active, la cloche va bientôt sonner… Il est bien parti pour être encore puni !

Jean continue de se hâter avec lenteur, il en faut nettement plus pour l'inquiéter.

Une éducation à la dure

Avec un manque d'enthousiasme clairement affiché, Jean passera ainsi quatre longues années à user ses fonds de culotte sur les bancs du collège municipal. Ses fesses s'en souviendront longtemps.

* Amusez-vous, bonnes gens ! Dans une vingtaine d'années, Jean de La Fontaine écrira en votre honneur *Les Rieurs du Beau-Richard*, une farce-ballet qui mettra en scène certains habitants de Château-Thierry, dont un savetier, un marchand, un notaire, tous plus vrais que nature. On prendra l'habitude de jouer cette pièce à l'occasion du carnaval.

À l'époque, le mobilier scolaire se réduit à peau de chagrin. Imaginez une vaste salle de classe aux murs pâlichons sans aucune décoration, pas le moindre meuble, nul tableau pour écrire, seulement des bancs, des rangées de bancs disposés les uns derrière les autres. Une soixantaine de collégiens s'y pressent comme des oisillons sur leur branche et tendent le cou vers le « régent » – c'est ainsi qu'on appelle le professeur posté à l'autre bout de la classe. Les élèves bougent sans cesse, ne savent plus quelle position adopter pour soulager une fesse, puis l'autre. Rester assis des heures durant sur un banc dur comme du bois, forcément, sans table ni dossier pour s'appuyer, tourne vite au supplice. Et quand le professeur leur demande d'écrire sur les genoux, c'est pire ! Ils se plient en quatre pour plaquer leur cahier, tenir d'une main leur encrier, de l'autre leur plume d'oie. On entend les pointes crisser, déraper, exploser en gros pâtés*. Ce soir, les plus maladroits devront tout recopier au propre.

* Le matériel scolaire d'un collégien du XVIIe siècle se limitait à une ou deux plumes d'oie, un canif pour les tailler, un minicornet en plomb en guise d'encrier portatif, une feuille de papier pliée en quatre et cousue par ses soins lui servant de cahier, et souvent un manuel de textes en latin avec leur traduction ; le tout transporté dans une écritoire en bois.

À bien y regarder, certains ont encore des joues d'enfant et d'autres ont déjà du poil au menton. Au XVIIe siècle, les collégiens ne sont pas regroupés selon une classe d'âge mais selon leur niveau scolaire. Le collège n'étant pas obligatoire, les parents envoient leurs garçons faire des études – et uniquement leurs garçons, notez-le bien – quand ça les arrange. C'est ainsi qu'en classe de cinquième Jean de La Fontaine côtoie des élèves âgés de dix à dix-sept ans.

Comment le repérer au milieu de cette troupe d'écoliers constamment agitée ? Difficile. Le garçon évite de se faire remarquer. Jamais une main levée pour répondre aux questions, pas de bêtises au dernier rang. Il est même capable de dormir les yeux fixés au plafond ! Parfois, dans un mouvement inverse, il lui arrive de piquer du nez, qu'il a d'ailleurs fort long. Sa tête dodeline et vlan ! elle verse sur l'épaule de son voisin et meilleur ami Maucroix, lequel d'un coup de coude bien ajusté s'empresse de le réveiller. Une fois encore, la punition est évitée de justesse. Elle est parfois cuisante. Le régent dispose de tout un arsenal pour mener son petit monde à la baguette… Il peut lui préférer la férule, un bâton plat taillé pour cingler la paume de la main gauche, celle qui n'écrit pas, ou les verges, ces